

Prix étudiant annuel en transfert des connaissances

À l'intention des étudiants supervisés par les membres chercheurs réguliers et les membres experts réguliers du CReSP

Afin de répondre aux défis de la santé des populations au 21^e siècle, le CReSP privilégie une approche d'application des connaissances intégrée, au sein de laquelle les experts utilisateurs de connaissances prennent part à l'ensemble du processus de recherche. Dans une perspective de formation et de sensibilisation de la relève à l'importance d'un processus de transfert des connaissances intégrée, le CReSP crée un prix étudiant en transfert des connaissances.

Remis annuellement, ce prix vise à reconnaître la qualité des pratiques de transfert des connaissances d'un étudiant du CReSP. Il contribue à souligner l'importance pour les étudiants de s'investir dans la réalisation d'activités de transfert des connaissances ayant des retombées pour la pratique et/ou la prise de décision.

À titre indicatif, il peut s'agir de la production d'outils de transfert des connaissances ou de contenus adaptés sous différentes formes (fiche synthèse, guide d'accompagnement, trousse de sensibilisation, infographie, contenus numériques, etc.), de la réalisation d'activités d'échanges réunissant des publics variés (laboratoire d'idées, ateliers délibératifs, etc.), de la production de matériel de formation ou de développement de compétences, etc. La réalisation d'outils ou d'activités issus de la coproduction en collaboration avec des utilisateurs de connaissances est priorisée. Les stratégies de diffusion, transfert et mobilisation des connaissances destinées principalement aux publics scientifiques sont exclues.

Afin de souligner l'excellence des activités de transfert des connaissances des étudiants, les trois finalistes seront affichés sur le site web du CReSP et un montant de 1 000 \$ sera remis pour la première place.

Dépôt de la demande :

Pour déposer une demande, veuillez soumettre à la courtière de connaissances du CReSP (Iliana Guentcheva, iliana.guentcheva.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) les documents suivants :

1. Le formulaire ci-joint dûment rempli ;
2. Tout document relatif à l'activité ou au produit de transfert des connaissances et pertinent à l'évaluation de la demande (outil développé, site Web, vidéo, programme de l'activité, etc.).

Date de dépôt du dossier : le lundi 16 août 2021

Montant accordé : une bourse de 1 000 \$

Note : Les demandes seront évaluées par un groupe composé de chercheurs et d'utilisateurs de connaissances formé par le comité maillage recherche – pratique.

Critères d'évaluation :

Qualité de l'activité ou du produit de transfert des connaissances (sur 5) :

- Pertinence du choix de l'activité par rapport aux objectifs initiaux
- Adéquation des objectifs de transfert des connaissances avec les besoins et le contexte des utilisateurs de connaissances ciblés
- Médium et langage adaptés et facilitant l'utilisation des connaissances par le public cible

Implication des utilisateurs de connaissances (sur 2) :

- Degré d'interaction entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs de connaissances
- Implication d'utilisateurs de connaissances dans la production de l'activité ou de l'outil

Retombées (sur 3) :

- Impact mesurable de l'activité ou du produit de transfert des connaissances
- Niveau d'utilisation des connaissances par le public cible

Formulaire de demande

Nom de l'étudiant	
Nom du superviseur	
Étudiants, chercheurs et utilisateurs de connaissances impliqués	
Résumé de l'activité ou du produit de TC (max 300 mots)	
Utilisateurs de connaissances ciblés, mécanismes d'évaluation et retombées de l'activité / produit (max 200 mots)	
Date de réalisation	